

Paris, le 14 janvier 2022

Convocation à l'attention des membres titulaires du Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP)

Le CUEP se réunira, le **lundi 31 janvier 2022**, de **14h30 à 18h30** en conférence « Teams » sur l'ordre du jour suivant :

Point 1 : Désignation du secrétaire adjoint de séance

Points de consultation :

Point 2 : *Direction des politiques sociales* : projet d'évolution d'organisation des établissements de la Direction des politiques sociales ;

Point 3 : *Secrétariat général du Groupe* : projet de transfert des missions de sécurité et sûreté des sites d'Angers et Bordeaux vers le Secrétariat général du Groupe ;

Point 4 : *Direction des politiques sociales* : projet de transferts d'actes de gestion des directions de gestion de la Direction des politiques sociales vers la Direction de la stratégie clients de la Direction des politiques sociales ;

Point 5 : *Direction des ressources humaines* : projet d'arrêté inscrivant les corps des attachés par spécialité, secrétaires d'administration et adjoints administratifs de la Caisse des dépôts et consignations dans la liste des corps pouvant bénéficier de l'organisation de concours nationaux à affectation locale ;

Point 6 : *Direction des ressources humaines* : plan triennal de développement des compétences ;

Point 7 : *Direction des ressources humaines* : projet d'avenant au protocole d'aménagement et de réduction du temps de travail à la Caisse des dépôts et consignations.

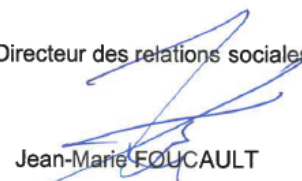
Points d'information :

Point 8 : *Direction des gestions d'actifs* : contexte de l'évolution de l'activité de l'intermédiation de la Direction des gestions d'actifs ;

Point 9 : *Direction des ressources humaines* : ouverture d'une négociation portant sur un accord visant à maintenir jusqu'au 31 décembre 2022 le dispositif de Rupture Conventionnelle Collective (RCC), en application de l'accord cadre emploi – parcours professionnels – compétences.

Questions diverses

Le Directeur des relations sociales



Jean-Marie FOUCAULT